

Le prochain rendez-vous de la Commission:  
lundi 12 avril 2010 à 19h15, à la Fédération

**Exceptionnellement nos travaux commenceront à 19h15  
et le débat avec nos intervenantes dès 19h30**

Ordre du jour :

- 19h15 : point sur les initiatives des sections en matière d'égalité femmes hommes
- 19h30 : rencontre-discussion avec Dr Annie Bureau-Roger et Dr Marie-Laure Brival, sur « l'IVG en 2010: état des lieux ».

Dr Annie Bureau-Roger est gynécologue, co-fondatrice de l'ANCIC (Association Nationale des Centres d'Interruption de Grossesse et de Contraception) et signataire du « Manifeste des 331 ». Dr Marie-Laure Brival est gynécologue-obstétricienne, Présidente de l'ANCIC, cheffe de service à la maternité des Lilas.

Alors qu'en janvier 2010, la loi Veil autorisant l'avortement en France fête ses 35 ans, l'IVG, le droit au corps pour les femmes et le choix d'enfanter et de son moment sont loin d'être garantis: application incomplète de la loi veil, politique gouvernementale (réforme hospitalière menaçant les centres d'IVG, etc), et aussi retour du religieux, etc... sont autant de menaces et de fragilisations d'un droit fondamental pour les femmes, pour la société toute entière.

**"Être socialiste, c'est être féministe"  
Parution du n° 17 des cahiers de formation**

« Tout socialiste partage la conviction qu'il est dangereux de réduire les femmes à leur appartenance biologique en leur conférant des droits et des devoirs particuliers ».

Parce que la journée internationale des femmes vient de fêter ses cent ans d'existence, et qu'il est toujours bon en la matière de faire une petite piqûre de rappel, le Secrétariat national droits des femmes vient de publier, en collaboration avec le Secteur formation, un cahier intitulé « Être socialiste, c'est être féministe ».

Ce cahier retrace les grandes dates du combat des femmes pour leur libération et donne à chacun-e les arguments pour défendre la cause des femmes. Toujours d'actualité.

Ce n°17 des Cahiers de formation reprend la formation initiée par le secrétariat fédéral parisien à l'égalité femmes hommes et qui avait été présentée en juin 2009 à la Commission parisienne.

Pour le commander, s'adresser au secteur formation à Soléfrino: Secrétariat national à la formation, Tél. : 01 45 56 79 45 - [formation@parti-socialiste.fr](mailto:formation@parti-socialiste.fr)



**Être socialiste c'est être féministe,**  
sous la direction  
de Gaëlle Lenfant,  
par Caroline De  
Haas, Andrea  
Fuchs, Christine  
Rimbault et  
Bruno Lapeyre,  
mars 2010,  
44 p. 4 euros.

**Violences à l'université: quelques minutes pour remplir le  
questionnaire de l'association Femmes solidaires**



*Femmes solidaires* est une association féministe qui milite pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la société et lutte notamment contre toutes les formes de violence faites aux femmes.

Parmi ses nombreuses actions, elle a choisi de s'intéresser aux violences à l'université et l'enseignement supérieur. Elle a ainsi élaboré un questionnaire destiné à dresser un état des lieux sur les violences dont les étudiant-e-s, enseignant-e-s et personnels de l'enseignement supérieur (université, IUT, grandes écoles, etc) sont victimes ou témoins. Les résultats seront rendus publics en avril 2010.

Ce questionnaire a été élaboré en lien avec le Mouvement pour le Planning familial et la Mutuelle des étudiants. Il suffit de quelques minutes pour y répondre.

Pour répondre à ce questionnaire anonyme, il vous suffit sur le blog de la Commission fédérale égalité de cliquer sur ce lien : <http://www.sphinxonline.net/femsol/questioFSviolences/index.htm>.

N'hésitez pas à le faire circuler.

**Le voile intégral: un phénomène marginal?**  
*Compte rendu de la réunion fédérale du 8 février*



Danièle Hoffman Rispal, Députée de Paris, vice-Présidente de la mission d'information "sur la pratique du voile intégral sur le territoire national"; et conseillère déléguée du XI<sup>e</sup> arr. chargée de l'égalité femmes hommes, nous a présenté les travaux de la mission d'information et a échangé avec nous sur le voile intégral.

Ci-dessous, voici un extrait de son intervention.

Retrouvez l'intégralité sur le blog <http://egaliteps75.canalblog.com/>

\*\*\*\*\*

A première vue, il s'agit d'un phénomène marginal. Ce phénomène était inconnu voici dix ans, il ne cesse de s'amplifier, et peut sembler, à bien des égards, comme la pointe spectaculaire d'un vaste mouvement. Les jeunes musulmanes sont plus souvent voilées que leur mère, voire que leur grands-mères. Elles observent davantage les prescriptions du Coran, à l'instar des jeunes musulmans (80% d'entre eux pratiquent aujourd'hui le Ramadan, contre 20% il y a trente ans). Les questions que son apparition pose...



### Les questions que pose l'apparition du voile intégral...

L'un des malheurs de la mission est peut-être de s'être enfermée dans la question : ? faut-il interdire la burqa ? Peut-on le faire ? Comment y parvenir ? Sur quels arguments ? ?

Une autre démarche s'est faite jour, entre autres grâce à la qualité de nos intervenants, qui ont su résister aux laïcards et islamophobes que j'évoquais plus tôt : ? De quoi la burqa est-elle le signe ? ?

- D'une adhésion ou d'une soumission au salafisme.

C'est la réponse évidente, la réponse réflexe, qui saute aux lèvres, tant nous associons le voile intégral au radicalisme religieux.

Il est vrai que les mouvements radicaux le promeuvent, et qu'une bonne part des jeunes femmes qui portent le voile intégral, le font parce qu'elles sont tombées sous leur coupe, ou vivent sous l'influence d'un père, frère ou époux qui compte parmi leurs adeptes.

- D'un souci/besoin d'isolement

Cela ne doit pas occulter les autres comportements. Il arrive, dans certains quartiers, qu'une femme divorce, puis, pour éviter d'être incommodé par les hommes, elle revêt une burqa ou un niqab.

- Ce n'est qu'un exemple, il y en a d'autres, qui rendent compte d'une régression en matière de droits des femmes, mais aussi de fraternité, dans les quartiers d'exclusion.

La burqa n'en est que le signe le plus spectaculaire, celui que nous ne pouvons pas ne pas remarquer. Elle vient après les pressions exercées sur les jeunes femmes, qui cachent leur corps dans un survêtement informe, voilent leurs cheveux quand elles sont dans la Cité, et le retirent en montant sur Paris (où, d'ailleurs, elles se changent aussi), qui apprennent aussi, à parler et agir comme les jeunes hommes auxquels elles sont confrontées.

### Eléments de réponse...

- Liberté religieuse et libertés :

La France avait réussi à trouver un équilibre entre liberté religieuse et autres libertés fondamentales. Le voile intégral montre le choix, ou la soumission des femmes qui le portent au primat du religieux, qui annule les autres libertés fondamentales, politiques ou civiles. Cela dit, la chose reste difficile à mesurer. Au regard de la grande exclusion dont souffrent bon nombre de jeunes françaises, la liberté religieuse peut sembler la seule à leur portée... et, avouons-le, la seule dont elles ont jamais entendu parler.

- Egalité entre Femmes et Hommes :

En reflétant la revendication de droits différenciés entre femmes et hommes, le port du voile intégral porte atteinte au principe d'égalité entre les sexes inscrit à l'article premier de notre Constitution. Sans cet argument juridique, le sentiment nous dit déjà qu'il est une atteinte à la dignité des femmes, une violence faite à leur encontre. Certains députés, parmi lesquels Jean Glavany, ont proposé d'intégrer l'interdiction du voile intégral au projet de loi Bousquet sur les violences faites aux femmes, et plus précisément à l'article 17 du projet, qui introduit dans le droit pénal la notion de violences psychologiques. C'est une possibilité qui reste à envisager. Cependant, elle présente ce défaut de rester dans le domaine juridique, un domaine qui reste hors de portée de la plupart des femmes victimes de violence... alors on imagine ce qu'il en est des femmes couvertes d'un voile intégral.

- Fraternité :

Le voile intégral marque-t-il le retrait des femmes de l'espace public, ou une provocation, la tentative d'imposer une règle dans l'espace commun ? Dans ce cas, il constituerait un trouble à l'ordre public. Soit, mais avant cela, il marque une rupture de la fraternité. Comme le firent remarquer Elisabeth Badinter et, en d'autres mots, Dounia Bouzar, il y a une perversion dans le fait de voir sans être vu. C'est une puissance que l'on s'arroge. Et c'est bien là l'un des moteurs du voile intégral, la victime se surprend à devenir bourreau. Je m'explique. Le voile intégral prétend renverser le rapport de force, la jeune femme n'est plus exclue, c'est elle qui exclut ?.



**Christine RIMBAULT - [chris\\_rimbault@yahoo.fr](mailto:chris_rimbault@yahoo.fr) - Secrétaire fédérale à l'Egalité**  
**& Andrea FUCHS - [andrea.fuchs@neuf.fr](mailto:andrea.fuchs@neuf.fr) - Secrétaire fédérale adjointe à l'Egalité**

**Centred'information et de ressources du SF Egalité sur internet: <http://egaliteps75.canalblog.com/>**